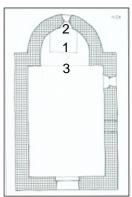
## Terrasse fluvio-glaciaire de Châteauroux-les-Alpes (Hautes-Alpes)



La chapelle Saint-Jacques est un édifice orienté (au sens lithurgique du terme, c'est-à-dire disposé selon un axe Est/Ouest).

Le chœur adossé à l'Est, est couvert d'une voûte en cul de four (1). Si aujourd'hui on observe que la nef est abritée d'une simple charpente, on peut s'interroger sur la nature des couvrements d'origine (voûte en pierres, voire un plafond lambrissé rapporté sous la structure de la charpente).

La chapelle Saint-Jacques (St-James) est située à 880 m d'altitude sur des schistes sombres alternant avec des bancs de grès. Perchée au-dessus des lits de la Durance et du Rabioux, elle est dominée par le prolongement vers le nord de la terrasse des Baumes, dont les poudingues cimentés par la circulation des eaux chargées en carbonates sont creusés de cavités.



© Plans : Sylvestre Garin, architecte du patrimoine.



Face à l'entrée unique, une baie axiale éclaire le maître autel. Le double ébrasement (2) de cette baie est réalisé en pierres de cargneule taillées. Situé à l'aplomb de l'arc triomphal (3) qui le supporte, le clocher à peigne surmonte un pignon à redents couvert de larges lauzes. Autrefois, la cloche était actionnée directement depuis le chœur à l'aide d'une corde qui traversait la voûte et la toiture. Contrairement à leur aspect actuel, les façades extérieures étaient enduites et peintes d'un badigeon ocre blanc.

De nombreux rapprochements entre la chapelle Sainte-Catherine (située un peu en amont sur la commune) et la chapelle Saint-Jacques sont possibles: dimensions très voisines (environ 50 cm d'écart), orientation de la nef et du chœur, ordonnancement et nature des baies, mode de couvrement et couverture de lauzes du chevet.

Epymaque - Charte graphique : Parc national des Écrins. Opération réalisée par la Communauté de Communes de l'Embrunais, grâce au soutien de l'État, de la Région PACA et du département des Hautes-Alpes.

Mise en page, Parc national des Écrins.